

**Structurer
l'espace scientifique
d'expression française**

Rôle des réseaux universitaires dans le développement

A.L. JAUMOTTE

Recteur honoraire, Université Libre de Bruxelles, Belgique

La société de l'information

Il est des mots dont la fréquence d'utilisation augmente brusquement : ils sont à la mode. Ainsi en est-il en français de paradigme, incontournable et réseau. C'est ce dernier qui nous intéresse, car il est directement lié à la société de l'information où nous vivons. Chaque étape de l'ère industrielle est caractérisée par des réseaux qui sont sa marque : réseaux de transport (rail, route, voies maritimes et aériennes), réseaux de transport de l'énergie (gaz et électricité) et actuellement réseaux d'information, dont l'infrastructure s'appelle le téléphone, le télex, les satellites de télécommunications, les systèmes de stockage de l'information.

On est passé d'une logique de l'énergie conduisant à des systèmes centralisés et hiérarchisés à une logique de l'information fondée sur la complémentarité, la synergie et les interdépendances, comme les systèmes biologiques. Le développement des pays en voie d'industrialisation s'effectue dans un contexte très différent de celui de la naissance de la société industrielle. Il faut en tenir compte dans tous les domaines, y compris l'organisation politique.

Le développement

Le développement d'un pays est fondé sur l'existence de réseaux dont les principaux sont :

- le réseau d'enseignement de tous les niveaux;
- le réseau des transports, qui permet l'échange des biens de production;
- le réseau de distribution, base de la répartition des produits de consommation et régulateur des prix;

- le réseau des fluides, principalement l'eau et l'électricité, qui permet de disposer de l'énergie sans la produire localement;
- le réseau de l'information, qui élargit le champ des relations interpersonnelles;
- le réseau administratif, indispensable à la gestion sociale d'une collectivité;
- le réseau financier, creuset du développement économique;
- le réseau de la santé;
- le réseau de la recherche.

Le diagnostic de l'état de développement d'un pays peut se faire à partir de l'analyse de l'état de ces réseaux. Le fondement est le réseau d'enseignement, qui couvre à la fois l'alphabétisation, la préparation au travail, aux devoirs du citoyen et l'apprentissage de la liberté. Le développement de l'Extrême-Orient est rapide au point de nous confondre parce que l'enseignement y est généralisé et de bonne qualité.

Tout investissement visant au développement doit améliorer de façon progressive et sans discontinuité l'un ou l'autre des réseaux. Analysez les grands échecs des politiques de développement. Vous constaterez que la cause en réside dans des projets ne s'insérant pas dans une évolution progressive et simultanée du réseau auquel il se rapporte.

Puisque l'objectif de notre rencontre est l'UREF, chacun des projets de l'UREF peut être classé en fonction de son rapport avec ces réseaux dans lesquels – je le répète – il ne doit pas créer de discontinuité, mais une évolution. Il est certain que les nouveaux moyens de communications et l'informatique nous donnent des outils étonnants pour animer et gérer des réseaux, notamment parce qu'ils permettent le travail en commun, par exemple dans la recherche, sans être réunis en un même lieu géographique. Les projets de l'UREF dans le domaine de l'informatique méritent une analyse pour vérifier que les réseaux dans lesquels ils doivent s'insérer peuvent effectivement les utiliser.

Les réseaux scientifiques

En recherche, un réseau peut être défini comme un système non hiérarchique et non bureaucratique *décentralisé* qui permet à des institutions (ou à des parties de celles-ci) et/ou à des individus de travailler ensemble, d'échanger des informations, des idées et des résultats en vue d'atteindre des objectifs communs, en se renforçant mutuellement. Chaque participant doit travailler avec les autres d'une manière volontaire et ne pas être seulement lié aux autres par un intermédiaire de coordination.

- Les critères de base d'un réseau scientifique performant sont les suivants :
- un programme bien défini et réaliste, de formation et/ou de recherche;
 - un problème largement partagé;
 - un intérêt réel pour le programme des participants, qui doivent avoir une formation et des compétences suffisantes pour apporter quelque chose;
 - des participants décidés à engager des ressources telles que du personnel et des installations;
 - une dotation financière suffisante pour favoriser le démarrage et assurer le fonctionnement pendant trois ans au moins;
 - un centre coordonnateur efficace qui a la confiance des participants, notamment pour l'allocation des ressources financières;
 - une évaluation périodique selon des critères bien connus des participants.

Ces principes de base permettent une grande diversité de réalisations, mais la base d'un réseau est la communication entre ses composants. A ce sujet, la langue partagée est un élément d'efficacité. Les réseaux thématiques de l'UREF devraient être organisés ou corrigés pour répondre au mieux aux critères énoncés.

L'internationalisation de la formation et de la recherche universitaire

Examinons la situation dans les douze pays de la Communauté européenne. L'Université a quitté sa tour d'ivoire pour s'ouvrir vers l'extérieur. Un nouveau challenge est devant elle : s'adapter au grand marché unique de 1993. L'ouverture internationale est devenue la clé de l'avenir, y compris pour l'Université, qui doit aller au-delà de ce qu'elle a fait jusqu'à présent. Elle doit jouer un rôle actif pour assurer les conditions d'une libre circulation des personnes, d'un libre accès aux professions dans un espace européen où l'accent sera mis sur la mobilité de l'emploi.

Aujourd'hui, les entreprises engagent des cadres sans se soucier de leur nationalité, ni du pays dans lequel leur diplôme a été obtenu. Ce qui est déterminant, c'est la qualification professionnelle et la capacité d'adaptation au changement, ainsi que les connaissances linguistiques. Demain, de nouvelles opportunités s'ouvriront aux professions libérales. Et finalement, les emplois dans le secteur public n'échapperont pas à cette ouverture : la commission des Communautés européennes (CCE) vise l'élimination des restrictions qui interdisent aux ressortissants d'un Etat membre l'accès aux emplois dans la fonction publique dans un autre Etat membre.

Les universités elles-mêmes devront s'ouvrir plus largement au recrutement d'enseignants et de chercheurs européens. Prenons un exemple dans le domaine des hautes études commerciales : une école française, une allemande, une anglaise et une espagnole ont déjà convenu entre elles un programme *identique* réparti similairement. Les étudiants passent obligatoirement deux ans dans une école et deux ans dans une autre. Ils obtiennent deux diplômes correspondant aux deux langues qu'ils ont pratiquées durant leurs études et un certificat européen. C'est magnifique. La connaissance spécialisée approfondie jointe à la connaissance parfaite de deux langues internationales, avec en outre l'expérience pratique de deux cultures, de deux mentalités.

Un autre exemple : une faculté de droit française et une anglaise ont organisé leur programme de façon telle que les étudiants fassent obligatoirement une année dans l'autre pays. Ainsi auront-ils une bonne connaissance de systèmes juridiques très différents.

La Communauté a mis sur pied des programmes favorisant la coopération académique et scientifique, tel le programme ERASMUS en faveur de la mobilité des étudiants et de la coopération entre les universités ou les programmes COMETT et SCIENCE pour les coopérations scientifiques ouvertes aux entreprises.

Avant de définir plus explicitement le programme ERASMUS, je voudrais attirer votre attention par un bref rappel historique sur le fait que l'internationalisation de l'Université est un retour aux sources. Ce fut la coopération, voire l'association spontanée des forces intellectuelles internationales, qui, au XII^e siècle, a jeté les fondements des premières universités. Ce fut, en réponse aux besoins d'une société en voie de transformation et d'extension, un mouvement d'agrégation autour du savoir traditionnel, des connaissances récupérées de Byzance et des Arabes. Ce fut le renouement avec la philosophie et la science grecques, la confrontation entre l'effervescence de la vie et la discipline du droit

romain, l'affrontement de l'esprit critique aux dogmes reçus. En un mot, ce fut l'émergence d'une intellectualité consciente de sa fonction et de sa force.

Utilisant le latin comme langue commune de culture, les universités sont nées à des carrefours privilégiés du grand réseau routier européen, dans un esprit de transnationalité, la première à Bologne, il y a neuf cents ans. Alors qu'aujourd'hui en Europe nous venons de décréter l'équivalence des diplômes par une décision politique de la CCE, et qu'il nous reste à accomplir le pas de la reconnaissance professionnelle des diplômes, un titre obtenu à l'étranger avait une validité universelle et les étudiants étrangers participaient par l'intermédiaire de représentants officiellement reconnus au gouvernement des universités.

La coopération entre les universités n'était donc pas un problème d'accords entre les Etats : elle existait dans les faits. Les maîtres se déplaçaient sans difficulté juridique d'un pays à l'autre, les étudiants aussi.

L'internationalisation est donc un retour aux sources dans le cadre d'une nouvelle donne. Se rend-on suffisamment compte que l'Europe connaît sa plus longue période de paix depuis la Renaissance, qu'elle est plus que jamais une communauté de culture, alors que la « communauté » du Pacifique dont on parle souvent aujourd'hui n'a aucun contenu culturel ?

Le programme ERASMUS de la CCE

C'est un programme d'action de la Communauté adopté en juin 1987. Il a deux objectifs :

- organiser la mobilité des étudiants en leur donnant les moyens d'effectuer une partie *reconnue* des études dans un autre pays de la Communauté;
- organiser la mobilité d'enseignants et développer une gamme d'activités de coopération entre les universités des Etats membres.

La Communauté mobilisera ainsi les ressources intellectuelles en vue d'accroître sa compétitivité et créera des contacts plus étroits entre les Européens.

Quels sont les moyens de ERASMUS ? Le budget total est de 85 millions d'écus pour la phase initiale de trois ans : 1987-1989. Ce budget est réparti entre :

- des aides financières aux universités pour les programmes interuniversitaires de coopération (PIC, deux mille aides);
- des bourses de mobilité aux étudiants (vingt mille bourses);
- des bourses aux enseignants pour des visites d'études ou d'enseignement (quatre mille bourses);
- des programmes intensifs de courte durée (maximum un mois) portant sur un thème spécifique et réunissant des étudiants (et si possible des enseignants) de plusieurs pays de la Communauté.

Que sont les programmes interuniversitaires de coopération (PIC) ? Ce sont des programmes qui organisent *régulièrement* pour des étudiants d'une université la possibilité de suivre, dans une université d'un autre Etat membre, une période substantielle d'études (trois mois à un an) *pleinement reconnue* par l'université d'origine pour l'attribution des diplômes. Les programmes réciproques qui supposent une forme d'échange entre les universités participantes sont prioritaires pour l'attribution d'une aide.

Ces programmes constituent les éléments d'un *réseau universitaire européen*. Leurs étudiants ont la priorité pour l'attribution des bourses de mobilité ERASMUS. Ces bourses sont une aide destinée aux frais supplémentaires d'un séjour d'études à l'étranger : voyage, préparation linguistique, coût de la vie plus élevé dans le pays d'accueil. Les bourses ERASMUS ne peuvent être accordées qu'à des étudiants qui obtiennent :

- une *reconnaissance académique complète* accordée par leur université d'origine pour une période d'études de trois mois minimum;
- l'exemption complète de droits de scolarité dans l'université hôte;
- les bourses ou prêts de source nationale auxquels ils auraient droit pour des études à leurs universités d'origine.

Les PIC visent aussi le développement d'enseignements en commun, de programmes pédagogiques nouveaux ou modifiés qui seront ensuite enseignés par chacune des universités concernées. L'aide ici concerne les réunions communes et la préparation des documents nécessaires au programme.

L'action est complétée par un programme de mobilité des enseignants qui vise à leur donner *régulièrement* la possibilité de donner des cours dans une Université d'un autre Etat membre. La priorité est donnée aux programmes *réiproques* dans lesquels les enseignants sont *échangés* pour des séjours d'au moins un mois. Les aides concernent les frais de voyage et le séjour et, dans certains cas, les frais de remplacement des enseignants qui sont à l'étranger. L'ensemble constitue un programme magnifique pour aboutir à une nouvelle entité universitaire européenne. Aux universités d'adapter leurs structures pour promouvoir de tels échanges, avec courage et audace. Un tel programme est porteur d'une grande espérance. Il peut donner une nouvelle réalité à l'espace culturel européen qui existait, comme je l'ai dit, au XII^e siècle.

Le programme ERASMUS est fondé sur la mobilité des personnes entre des institutions maillées en réseaux. Les moyens nouveaux de communication permettent de réaliser des réseaux décentralisés géographiquement en vue de mener à bien un programme commun d'enseignement et/ou de recherche. La plus belle réussite d'un enseignement universitaire utilisant les ressources des moyens modernes de communication, y compris la télévision est sans doute l'*Open University* anglaise, qui a été imitée avec un certain succès en Espagne et dans d'autres pays, dont la Thaïlande.

Deux exemples de réseaux en fonctionnement

J'illustrerai la diversité et la richesse de la notion de réseaux par deux exemples, à la naissance et à la vie desquels j'ai été associé.

L'International Foundation for Science (IFS, Stockholm)

La Fondation internationale pour la science a été établie en 1972. Elle a pour base soixante-seize académies ou conseils de recherche situés dans soixante-six pays, dont deux tiers sont des pays en développement. Elle est dirigée par un conseil d'administration international. C'est une institution de droit suédois dont le secrétariat est à Stockholm.

L'objectif de la Fondation est d'aider les jeunes chercheurs et techniciens des pays en développement en leur octroyant *directement* bourses et moyens adéquats pour mener à

bien leurs travaux. Les critères sont la qualité scientifique, la portée du projet proposé en rapport avec les besoins du pays concerné. Les bénéficiaires doivent être ressortissants des pays en développement et les travaux doivent être effectués dans le pays.

Les boursiers sont rémunérés par leur propre institution. Les bourses couvrent des frais courants (équipement de recherche et fourniture). Elles sont limitées à 10 000 dollars par période de recherche et le nombre de renouvellements est de trois au maximum. Leur montant est de 6 500 dollars.

Les sujets de recherche sont limités aux sciences biologiques et agronomiques et à la technologie en milieu rural (aquaculture, productions animale et végétale, afforestation, fermentation et microbiologie appliquée), substances naturelles, technologie en milieu rural).

Les échanges scientifiques entre boursiers et chercheurs expérimentés sont encouragés et soutenus par des visites et des réunions régionales.

Entre 1974 et 1986, la Fondation a accordé environ mille bourses réparties dans quatre-vingt-huit pays d'Asie, d'Afrique, d'Océanie et d'Amérique latine. Plus de la moitié des chercheurs ont bénéficié d'un ou de plusieurs renouvellements.

Onze pays – plus l'UNESCO – contribuent au budget de la Fondation, qui est d'environ deux millions de dollars. L'IFS a donc établi un réseau de boursiers qu'elle aide directement, sans passage par les gouvernements ou institutions des pays dont le boursier ressort. Malgré la modestie des moyens mis en œuvre, l'IFS a conduit à l'émergence au niveau international de la recherche dans les pays en développement. Plusieurs ouvrages réunissant les résultats obtenus dans l'un ou l'autre domaine, publiés en Europe ou aux Etats-Unis, l'attestent.

Certaines innovations de boursiers de l'IFS ont pu bénéficier à l'agriculture et à l'exploitation forestière locales.

L'Université des Nations unies (UNU, Tokyo).

La charte de l'UNU a été votée en décembre 1973 par l'Assemblée générale des Nations Unies, après une longue période de consultations internationales sur la proposition qu'avait faite le Secrétaire général U Thant, appuyé par le Directeur général de l'UNESCO, René Maheu, de la création d'une «université véritablement internationale qui se consacrerait aux buts de paix et de progrès de la Charte des Nations unies».

L'Université a commencé à fonctionner en septembre 1975. Elle est autonome. Son budget provient principalement des revenus d'un fonds de dotation alimenté par des contributions volontaires de gouvernements, auxquels s'ajoutent des contributions annuelles de fonctionnement et des contrats. Son budget pour les deux années 1986 et 1987 atteint 46,8 millions de dollars, dont 81% sont consacrés directement aux programmes.

L'université fonctionne dans le cadre d'un système décentralisé de réseaux, coordonnés par le personnel du centre administratif situé à Tokyo. Elle favorise une approche intégrée et interdisciplinaire de la recherche et de la formation. Elle vise aussi à une approche verticale qui couvre les échelons local, régional et international.

Des chercheurs et des établissements appartenant à plus de soixante pays industrialisés et en développement collaborent aux travaux de l'UNU, orientés dans la perspective à moyen terme 1982-1987, autour de neuf programmes, qui comptent chacun plusieurs projets. Les réseaux établis et coordonnés par l'université lui ont permis de faire ce qui suit :

- entreprendre des activités de recherche et de formation conjointes;

- mettre à profit l'expérience et les compétences accumulées dans le monde pour l'étude des problèmes de caractère international;
- aborder d'importantes questions qui étaient soit trop vastes, soit trop délicates pour être traitées à l'échelle nationale et régionale;
- rester au courant d'un large éventail de vues et d'optiques des problèmes mondiaux;
- réagir promptement à des besoins urgents ou en évolution;
- rassembler un vaste groupe très varié d'individus et d'institutions pour les faire travailler à la solution de problèmes communs;
- encourager experts et scientifiques à demeurer professionnellement actifs dans leurs sociétés;
- encourager, pour reprendre les termes de la Charte, une croissance continue de communautés universitaires et scientifiques vigoureuses partout dans le monde mais surtout dans les pays en développement;
- atténuer l'isolement scientifique et intellectuel en donnant l'occasion de procéder à des activités plus régulières d'interaction et de consultation ainsi qu'à des échanges plus fréquents d'informations et d'idées;
- aider des institutions dans plusieurs pays en développement à établir des relations de travail entre elles ainsi qu'avec des institutions dans des pays développés;
- mobiliser des fonds extrabudgétaires et d'autres concours pour faciliter le travail de l'université.

L'ONU est donc bien un vaste système décentralisé de réseaux. Un tel ensemble est souple mais difficile à gérer. Le centre de Tokyo est un bon exemple d'administration d'un système de réseaux. J'ai renoncé à vous donner une vue d'ensemble de ce réseau car la forêt est dense et vous décrire quelques arbres aurait dénaturé l'ensemble.

Une tension créatrice : la différence Nord-Sud

Trois éléments séparent les pays industrialisés des pays en développement :

- la capacité de générer de façon quasi continue de l'innovation scientifique et technologique;
- la capacité d'appliquer le progrès scientifique et technologique aux infrastructures et aux technologies traditionnelles;
- la capacité d'adapter et de réinterpréter sa propre culture en fonction de circonstances nouvelles. Dois-je insister sur ce point au moment même où nous travaillons à définir une nouvelle éthique intégrant les acquis récents du génie génétique ?

Dans le Nord, les institutions d'enseignement participent par la recherche à la génération de l'innovation et à sa diffusion. Elles commencent à mesurer l'ampleur de la révolution de l'information et à prendre des mesures pour s'y adapter. Remarquons cependant qu'elles subissent la situation plutôt qu'elles ne la dominent. En tout cas, elles n'en ont pas été le moteur.

Dans le Sud, les institutions d'enseignement supérieur ont peine à faire face à la croissance irrésistible de la population, au défaut des formations primaire et secondaire et au manque de motivation d'étudiants dont beaucoup cherchent à obtenir un diplôme plutôt que des connaissances. Bien des universités des pays en développement ont des programmes mal adaptés aux besoins spécifiques des sociétés en développement; elles ont

des programmes trop parallèles à ceux des institutions des pays hautement industrialisés. Ajoutons encore le problème de la fuite des cerveaux, des élites formées.

Il est essentiel que les universités soient fermement enracinées dans la culture de leur région et répondent aux besoins de la société qui les entoure, tout en recherchant des interactions avec d'autres cultures et d'autres valeurs. Il faut en tout cas éviter l'aspect réducteur de l'occidentalisation sur les cultures originales.

Lorsqu'il implique des universités du Nord et du Sud, un réseau doit travailler dans le respect des cultures et des valeurs locales, à tous les points de vue. Alors la tension que je viens de mettre en évidence devient créatrice. L'avenir réside dans de franches accolades de destins. Les cultures ne doivent pas s'affronter; elles peuvent créer de nouvelles Andalousies comme l'islam et la chrétienté l'ont fait aux XIV^e et XV^e siècles.

Que conclure pour l'UREF ?

L'UREF est un grand projet de la francophonie en marche; résumons nos remarques et suggestions.

Les projets pourraient être classés en fonction de leur rapport avec les différents réseaux, fondement du développement socio-économique.

Chaque projet devrait être évalué en fonction des critères de base de performance des réseaux scientifiques, critères que nous avons explicités et éventuellement adaptés pour y répondre.

Les projets mettant en œuvre l'informatique exigent un diagnostic préalable de l'aptitude du milieu à les intégrer. Les bourses d'excellence UREF sont une des initiatives les plus importantes. Leur nombre doit être porté à un minimum de cent et une fraction de 10 à 15% devrait être réservée aux échanges Est-Ouest.

Il nous paraît que le programme des bourses devrait être élargi rapidement. Des bourses pour jeune chercheur des pays en développement travaillant sur les sujets retenus pour les réseaux thématiques de l'UREF devraient être créées sur le modèle des bourses IFS.

Par la suite, rien ne serait plus utile que d'avoir, dans le cadre de l'UREF, un projet parallèle à ERASMUS dans la CEE. Un tel système d'échange est dans la ligne de la francophonie associative, base de l'AUEPLF. Il éviterait la situation manichéenne actuelle où les ressortissants des pays en développement font entièrement leurs études universitaires soit dans leur pays, soit à l'étranger. L'idée d'années préparatoires à l'étranger et d'années spécialisées dans le pays propre peut aussi être examinée.

Une étroite articulation avec les actions de la Commission des Communautés européennes se rapportant au développement (conventions de Lomé) nous semble indispensable. L'UREF pourrait ainsi éviter les doubles emplois et devenir le centre coordonnateur de la francophonie dans le domaine d'action qui est le sien, soit l'enseignement, la recherche, l'information scientifique et technique et marginalement la santé. Dans ce dernier domaine, une articulation avec les actions de l'OMS est tout aussi nécessaire.

Les moyens de l'UREF sont limités. Il existe d'autres initiatives de réseaux de codéveloppement dans le cadre de la francophonie. Je suggère que ces réseaux puissent être associés à l'UREF tout en gardant leur financement et leur administration propres. L'université des réseaux deviendrait ainsi le centre unique des initiatives francophones pour les domaines précités. A titre d'exemple, le réseau PRELUDE pourrait être associé à l'UREF.

Enfin, le projet UREF doit être franchement *multilatéral*, impliquant ses différents acteurs aussi bien comme participants des projets que comme soutiens financiers. Toute arrière-pensée nationaliste doit être bannie.

En terminant, je tiens à affirmer que l'Université des réseaux d'expression française me paraît un projet enthousiasmant, mobilisateur, riche de promesses si nous parvenons à agir tous ensemble dans le cadre d'une coopération désintéressée, modeste, mais efficace, car proche du terrain et prenant en compte toutes ses particularités.

Ne l'oublions pas : la révolution des communications est plus intense en Afrique que partout ailleurs, car l'Afrique noire était constituée de petites communautés ethniques vivant sur elles-mêmes, avec leur langue, leurs usages. L'adaptation à faire est donc très profonde. L'UREF peut en être un outil, elle qui intègre au maximum les techniques nouvelles de la communication.

Francophonie et réseaux d'échanges

K.F. SEDDOH

Recteur, université du Bénin, Togo

Le thème de cet important colloque, «Consolider l'espace francophone, Université des réseaux d'expression française», interpelle tous les responsables d'institutions universitaires francophones.

Mon exposé s'articulera autour de trois points principaux :

- quelle signification pour la francophonie ?
- les échanges dans l'espace universitaire francophone;
- l'importance des réseaux pour le renforcement de la coopération interuniversitaire francophone.

Quelle signification pour la francophonie ?

Plusieurs ressortissants de pays non francophones se posent parfois cette question à laquelle ils essaient eux-mêmes d'apporter des réponses de leurs choix. Pas toujours favorables d'ailleurs.

Je choisirai mon approche de cette question en faisant appel à deux témoignages de personnalités qui jouent ou ont joué par le passé des rôles importants dans l'organisation et la consolidation de l'espace francophone.

Le premier témoignage est tiré du discours de M. Alain Decaux. Lors de la cérémonie d'ouverture du Colloque international de Franceville sur le thème «Francophonie et Acte unique européen», en janvier 1989. M. Alain Decaux déclarait : «La francophonie, comme l'Europe, a derrière elle un passé de violences et d'injustices, les heures sombres du colonialisme. La langue dans laquelle nous communiquons tous aujourd'hui fut imposée à certains peuples par les tragédies de l'histoire. Mais de la même façon que l'Europe a su dépasser ses conflits, la francophonie a dépassé la période coloniale en s'éloignant de tout projet impérialiste, de toute volonté destructrice des cultures, pour incarner le respect des différences naturelles. Les liens de domination se sont transformés en liens de coopération et de solidarité débouchant sur une coopération économique culturelle, scientifique entre tous les pays ayant en commun une langue et l'envie de la voir vivante, créatrice, ancrée dans le présent et porteuse d'avenir...»

Le deuxième témoignage est tiré du discours prononcé par l'ancien président du Niger, M. Hamani Diori, à l'occasion de l'ouverture de la conférence où fut décidée, en 1969, la création de l'Agence de coopération culturelle et technique. Il déclarait : « Dans le vaste monde des pays totalement ou partiellement de langue française, trois pays d'Europe, quatre pays d'Asie, deux pays d'Amérique, dix-sept pays africains, trois pays de l'océan Indien, soit au total 185 millions d'hommes, dont vingt-cinq millions d'écoliers et de lycéens et un millier d'étudiants, manifestent qu'ils ont pris conscience d'appartenir à une même communauté spirituelle, malgré l'éloignement géographique, malgré la diversité des races, des croyances, des niveaux de vie et malgré tous les liens de tous ordres, en particulier économiques et juridiques, qui les unissent à d'autres communautés (...). La francophonie aboutit depuis quelques années et cela tout naturellement, en raison de l'évolution du monde, à la prise de conscience collective de cette situation de fait, annonciatrice de développements féconds volontairement conçus et volontairement poursuivis. »

Il est superflu de souligner que ces paroles, prononcées il y a une vingtaine d'années, sont toujours d'actualité. Je pense que ces deux témoignages apportent une réponse suffisamment claire à la question posée. La francophonie est d'ailleurs aujourd'hui une réalité planétaire. Elle unit des pays du Sud-Est asiatique, tels que le Viêt-Nam, le Cambodge, le Laos, qui ont parfois maintenu des liens très vivants avec elle, au Canada, où le Québec garde son identité malgré des rapprochements économiques récents avec les Etats-Unis.

En Afrique, des anciens regroupements tels que l'OCAM, Organisation commune d'Afrique et de Madagascar, et plusieurs organisations toujours d'actualité, comme le Conseil de l'Entente, la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEAO) par exemple, ont permis aux Etats de la région de s'organiser pour revivre le fait francophone en initiant des regroupements concrets de coopération. Plusieurs écoles inter-Etats ont été créées dans ce cadre. D'ailleurs l'ensemble des pays du monde francophone ne se retrouvent-ils pas au sein de l'Agence de Coopération culturelle et technique (ACCT) ? Cela favorise l'organisation de concertations au niveau ministériel dans différents domaines importants pour leur développement : justice, recherche scientifique, culture, agriculture... L'éducation, la jeunesse et les sports possèdent leur organisation propre.

Soulignons en outre qu'en ce qui concerne les pays africains plusieurs institutions et organisations contribuent à resserrer les liens pour permettre aux Etats de cheminer ensemble. Le CAMES (Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur) facilite la concertation dans le domaine de l'enseignement supérieur grâce à ses principaux programmes : équivalence des diplômes, comités consultatifs interafricains, agrégations dans les secteurs de la médecine, du droit, de l'économie et de la gestion. De plus, l'existence de systèmes d'éducation structurés suivant des bases comparables, et d'une monnaie commune, crée inéluctablement une zone privilégiée dans le domaine des échanges.

A travers toutes ces actions, la francophonie apparaît comme une réalité vivante au sein de laquelle l'universitaire se sent parfaitement bien intégré.

Les échanges dans l'espace universitaire francophone

Il serait trop long et fastidieux d'aborder, dans le cadre de cette réunion, l'ensemble des échanges qui s'organisent au sein de l'espace francophone, tant les actions sont nombreuses et diversifiées. Je me limiterai volontairement au domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui représentent les champs d'action privilégiés de

l'AUPELF. D'une façon générale, il est un fait établi que la mobilité est un bien pour l'université. Les échanges constituent une source d'enrichissement, non seulement pour l'étudiant, mais également pour l'institution d'accueil.

Au niveau des étudiants, les échanges s'organisent suivant quatre grands axes : Nord-Nord, Sud-Nord, Sud-Sud et Nord-Sud. L'analyse de chacun de ces types montre qu'il s'agit d'un phénomène complexe, faisant apparaître les motivations, plusieurs modes d'organisation des échanges, les obstacles qui peuvent entraver la circulation des étudiants.

Tout en essayant de privilégier dans mon exposé l'expérience des universités africaines francophones, je voudrais au préalable rappeler que la mobilité demeure pour toutes les universités du monde un problème important.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les statistiques publiées par l'UNESCO en 1984 sur les étudiants étrangers indiquent : 13,8% pour la France, 5,4% pour le Canada, 5,1% pour la République fédérale d'Allemagne, 2,7% pour l'Italie et 2,6% pour les Etats-Unis d'Amérique.

Dans les universités africaines, les pourcentages varient de 5 à 20% d'étudiants étrangers. Les variations observées s'expliquent par l'existence d'obstacles divers qui contribuent à freiner l'afflux des étudiants :

- obstacles d'ordre économique, dus notamment à l'existence de frais de scolarité plus ou moins élevés;
- obstacles d'ordre administratif, dus à l'existence dans certains cas de quota par pays et d'un numerus clausus pour l'accès à certaines filières ainsi qu'à la difficulté pour les étudiants non nationaux de trouver du travail temporaire pour compléter le financement des études, lorsqu'ils ne bénéficient pas de bourses d'études;
- obstacles d'ordre linguistique : les étudiants hésitent à s'orienter vers des pays dont ils ignorent tout de la langue.

S'agissant tout particulièrement des universités africaines francophones, une analyse au niveau de la sous-région Afrique de l'Ouest a fait apparaître que ce sont les étudiants ressortissants de la sous-région qui participent de façon plus importante à la mobilité. Pour l'université de Dakar par exemple, sur 2 474 étudiants étrangers inscrits en 1986, 1 475 venaient de la sous-région Afrique de l'Ouest. La tendance est encore plus accentuée dans d'autres universités. A Lomé, sur 567 étudiants étrangers inscrits, 376 venaient de la sous-région Afrique de l'Ouest.

La langue d'étude semble également avoir une influence relativement importante sur la mobilité. En effet, peu de ressortissants anglophones s'inscrivent dans les universités francophones. Quant au flux des étudiants des pays du Nord, il reste très limité. Parmi les facteurs qui favorisent de façon sensible la mobilité, signalons l'existence d'accords sur l'équivalence ou la reconnaissance des diplômes. Dans ce domaine, les travaux réalisés par le CAMES sont d'un apport appréciable.

Mobilité du personnel enseignant. L'évolution rapide des connaissances, des méthodes et des outils pédagogiques, la mondialisation des problèmes scientifiques, rendent indispensables les échanges d'enseignants entre institutions universitaires.

Les tendances qui découlent de l'analyse de la situation en Afrique de l'Ouest indiquent que si les échanges restent importants au niveau des participations à des colloques et à des séminaires ainsi qu'au niveau des missions d'enseignement et de recherche de courte durée, les échanges de longue durée entraînant un recrutement par l'université d'accueil

s'organisent préférentiellement avec les pays du Nord. Citons à titre d'exemple le cas d'une université Africaine où sur soixante-cinq enseignants étrangers seulement cinq sont ressortissants de pays africains.

Cette faiblesse des échanges entre pays du Sud semble liée aux modalités de recrutements par les budgets des universités et les fonctions publiques des Etats. En ces périodes où la conjoncture internationale impose aux pays la limitation des recrutements de personnels dans tous les secteurs, chaque Etat semble accorder la priorité à ses ressortissants. Or les programmes mis en œuvre par le CAMES, notamment les comités consultatifs et les concours d'agrégation, aboutissent à une homogénéisation des niveaux de recrutement qui devrait favoriser les échanges.

L'existence d'une plus forte coopération dans le sens Nord-Sud est sans doute due au fait que les traitements des enseignants sont pris en charge dans le cadre des coopérations bilatérales avec leurs pays d'origine.

Echanges de personnels administratifs supérieurs. Les associations d'universités comme l'AUPELF et les organisations internationales jouent un rôle important dans la dynamisation de cette coopération. Si nous prenons en compte à titre d'exemple les seules manifestations qui ont été abritées par l'université du Bénin au cours des deux dernières années, nous pouvons avoir une idée des types de programmes mis en œuvre.

- Septembre 1987 : séminaire organisé par l'Association des universités africaines (AUA) pour le perfectionnement des personnels de l'Administration et des services financiers universitaires de la sous-région.

- 1988 : réunion des Secrétaires généraux des universités africaines des pays d'expression française. Six pays (République populaire du Bénin, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Togo, Gabon, Cameroun) ont pris part à cette réunion où les Secrétaires généraux ont mené une réflexion prospective sur leur rôle et leurs responsabilités dans l'Université de demain.

- Fin 1988 : réunion des responsables des bibliothèques universitaires des pays d'Afrique de l'Ouest.

Des actions concrètes ont été initiées avec l'assistance de l'AUPELF, dont je résume ici les principales :

- l'harmonisation des normes de présentation des notices catalographiques, en particulier les noms d'auteurs africains;

- la mise à jour des répertoires de thèses soutenues et disponibles dans les bibliothèques de la sous-région;

- la mise à jour des répertoires des revues;

- la mise à jour de l'inventaire des matériels disponibles dans les différentes universités;

- un séminaire de recyclage sur l'automatisation des bibliothèques est prévu à Dakar à la fin de l'année 1989;

- un séminaire pour les sous-bibliothécaires à Cotonou;

- l'acquisition de matériels informatiques, de logiciels communs, de lecteurs reproducteurs de microfilms grâce à l'aide de l'AUPELF/UREF.

En ce qui concerne les hauts responsables de l'administration des universités, différentes tentatives sont en cours pour regrouper les doyens en associations et permettre aux recteurs et vice-chanceliers de la sous-région de se rencontrer. Les COREVIP (Conférence des recteurs et vice-chanceliers) ont été organisées à l'initiative de l'Association des uni-

versités africaines (AUA) pour les principales sous-régions du continent. Celle concernant l'Afrique de l'Ouest n'a pas encore obtenu de résultats réellement significatifs.

Analyse des accords de coopération. L'analyse de la situation au sein des universités africaines francophones que nous avons eu à côtoyer révèle une très nette prédominance des accords signés avec les universités des pays du Nord (Europe, Amérique du Nord). Peu d'accords existent entre les universités des pays du Sud (Afrique, Amérique du Sud, Asie). La plupart des universités africaines ne sont liées par aucun accord aux universités dont elles accueillent les étudiants.

Les échanges donnent ainsi l'impression d'être plutôt fondés sur les relations qui existent entre les pays au niveau politique ou établis sur une base informelle. Les relations personnelles prennent une part importante dans l'orientation des étudiants.

Coopérations interuniversitaires dans le domaine de la recherche. Tous les accords interuniversitaires signés par les institutions de la sous-région prennent en compte la dimension recherche en même temps que la formation, car l'enseignement et la recherche font tous les deux partie de la mission des enseignants de nos universités. Toutefois, il peut exister certains centres à vocation de recherche qui fonctionnent soit au sein de nos facultés, soit comme des centres ou projets de recherches autonomes bénéficiant non seulement d'un financement national, mais également de fonds bilatéraux ou multilatéraux. Ces centres, ainsi que les équipes de recherche, s'efforcent naturellement d'établir entre eux des liens de coopération.

La coopération peut concerner par exemple l'utilisation d'équipements plus ou moins sophistiqués non disponibles dans l'université voisine. On peut également prendre en compte l'établissement de projets de recherche conjoints impliquant les chercheurs de deux ou plusieurs universités de la sous-région. Le FICU de l'AUELF apporte un appui important à ce type de coopération.

Par ailleurs, les associations de spécialistes jouent un rôle non négligeable dans la promotion de cette coopération dans le domaine de la recherche impliquant plusieurs universités de la sous-région. Il ne fait pas de doute qu'un inventaire des moyens de recherche disponibles dans les universités peut contribuer à faciliter cette coopération et permettre d'identifier des universités qui peuvent constituer des centres d'excellence à la disposition des étudiants de la sous-région et même du continent africain.

L'organisation des enseignements de 3^e cycle semble se faire sans aucune concertation entre les universités voisines. Cela peut conduire à une utilisation insuffisante des moyens matériels et humains disponibles.

En conclusion de cette deuxième partie, il ressort que des échanges relativement importants existent au niveau de l'espace universitaire francophone. Les actions semblent privilégier la mobilité des étudiants établie sur des bases informelles sans que les accords de coopération entrent véritablement en jeu. L'organisation des échanges d'étudiants semble ainsi laissée à l'initiative des ministères de l'Éducation des États.

Par ailleurs, très souvent, de nombreux étudiants ne disposent pas d'informations suffisantes sur l'université avant d'arriver dans le pays d'accueil. Cela peut conduire certains d'entre eux à s'orienter vers des filières totalement inadaptées aux réalités du développement de leurs pays. Cela réduit d'autant plus leurs chances de trouver des débouchés dans leurs pays et les pousse à rester dans le pays d'accueil après leurs études. Peu d'universités disposent de services spécialisés susceptibles d'aider les étrangers à résoudre les problèmes de leur installation dans le pays d'accueil et de leur orientation.

En ce qui concerne les échanges d'enseignants et la coopération dans le domaine de la recherche, des liens plus solides et plus nombreux semblent exister avec les universités des pays du Nord. Ce n'est que dans le cadre des missions de courte durée que les relations demeurent relativement importantes entre universités des pays du Sud.

Certaines organisations internationales comme le CAMES, des Associations interuniversitaires francophones comme l'AUELF, l'Association des universités africaines initient des actions qui ont un effet positif sur cette coopération interuniversitaire. L'organisation de réseaux d'échanges rentre dans le cadre de ces actions positives.

Importance des réseaux d'échanges pour le renforcement de la coopération interuniversitaire francophone

Lors des journées internationales de technologie organisées à Rabat en 1986, les réseaux ont été définis comme des structures constituées en vue de communiquer entre différents centres et différents nœuds pour un ou plusieurs objectifs.

Le nœud correspond à un lieu géographique, regroupant des ressources humaines et matérielles, déjà structurées en une entité, qui peuvent collaborer avec les autres nœuds du réseau dans une perspective de bénéfice mutuel.

Comme le souligne le Délégué général de l'UREF, les Réseaux ont pour ambition de mailler et mettre en réseaux la communauté scientifique et technique d'expression française, d'organiser à tous les niveaux les échanges d'hommes, d'idées, de connaissances et de donner à tous l'accès à l'information scientifique et technique.

A travers ces brèves définitions, l'importance des réseaux d'échange pour le renforcement de la coopération interuniversitaire apparaît comme évident. La mise en commun des moyens matériels et humains, la possibilité de mieux valoriser ces moyens grâce à une meilleure organisation de la production du savoir dans les pays d'expression française ne peuvent qu'être de nature à favoriser le renforcement de l'espace universitaire francophone. Grâce à une efficacité plus grande dans leur effort de participation au développement culturel, scientifique et technique, la crédibilité des universités francophones s'en trouvera accrue.

A la longue, les réseaux d'échange peuvent aider à l'organisation de véritables centres d'excellence qui permettront d'améliorer les conditions de travail au niveau des équipes les plus jeunes et les moins expérimentées et d'aboutir à la création de véritables réseaux de compétences où les partenaires prendront l'habitude de communiquer librement leurs informations.

Certains universitaires ont posé la question de savoir si les réseaux d'échange peuvent être considérés comme étant toujours d'actualité malgré les moyens particulièrement performants que les techniques nouvelles d'information sont en mesure de mettre à la disposition des chercheurs et des enseignants. En effet, les progrès enregistrés dans les techniques de communication sont énormes. L'outil informatique, les possibilités de transmission par satellite, les banques de données et de connaissances pourraient contribuer à rapprocher les équipes sans que la création des réseaux soit indispensable. Les technologies modernes de l'information ont également le mérite de pouvoir augmenter de façon considérable les possibilités de stockage et d'accès à l'information scientifique la plus à jour en des temps records.

Nous pouvons répondre à cette question en disant que les réseaux et l'utilisation des moyens technologiques modernes, loin de s'exclure, doivent faire l'effort de s'associer de façon complémentaire. Fort heureusement, les sommets des chefs d'Etat du monde francophone ont inscrit l'information scientifique et technique dans leurs domaines prioritaires. Les programmes initiés permettront non seulement de normaliser le stockage des données, mais également de mettre en place des réseaux de banques de données scientifiques et technologiques en vue d'une meilleure circulation de l'information dans l'espace francophone. Réseaux d'échanges et banques de données pourront donc s'enrichir mutuellement.

Signalons par ailleurs que les difficultés d'accès aux technologies nouvelles et le coût relativement élevé des infrastructures nécessaires font que plusieurs équipes universitaires du monde francophone ne disposent que d'un accès relativement limité à ces nouveaux outils.

Nous pensons également que, si les réseaux d'échange offrent des perspectives prometteuses à l'épanouissement de l'enseignement supérieur et de la recherche, ils n'atteindront cet objectif que si la formation des hommes conserve dans tous les projets une place privilégiée.

L'organisation des réseaux d'échange devra, en outre, veiller au développement de véritables liens de solidarité ne contribuant pas à affaiblir les universités et les équipes jeunes au profit des institutions plus fortes et mieux équipées qui ont l'avantage de disposer, au départ, de conditions plus favorables. Il est souhaitable que la redistribution des moyens, qui résultera inéluctablement du développement des réseaux, soit organisée de façon suffisamment judicieuse pour ne pas aboutir à ce résultat. Car un réseau sera d'autant plus performant que les nœuds qui le constituent seront eux-mêmes suffisamment bien structurés et bien équipés.

Le dernier point que je voudrais souligner est que l'organisation des réseaux d'échange offre au monde universitaire une possibilité plus grande de diversification des sources de financement disponibles pour la recherche universitaire. Ces sources pourront, au-delà même des limites de la francophonie, mobiliser toutes les bonnes volontés qui, de par le monde, sont disposées à soutenir les mêmes priorités et les mêmes idées. L'Europe ou l'Amérique pourront ainsi plus aisément conjuguer leurs concours pour l'avènement d'une solidarité plus grande en vue d'un développement plus harmonieux.

La Conférence internationale des doyens des facultés de médecine d'expression française

A. GOUAZÉ

Président de la Conférence internationale des Doyens des facultés de médecine d'expression française

C'est un réseau très spécifique de coopération médicale universitaire que je vous présente; non un réseau exemplaire, mais un simple réseau de coopération universitaire, avec ses expériences plus ou moins positives.

L'exposé auquel je vous convie sera donc essentiellement technique.

Historique

La Conférence internationale des Doyens des facultés de médecine d'expression française est née en janvier 1981 à Abidjan, lors des V^{es} Journées médicales, sans doute beaucoup à l'initiative de l'AUPELF et avec la bienveillante bénédiction du ministère français de la Coopération. Elle s'est d'emblée voulue un réseau de coopération médicale universitaire dans le monde d'expression française.

Elle a d'emblée rassemblé les établissements de formation médicale de vingt-cinq pays, dans le cadre de 4 grands ensembles,

– le Canada - Québec;

– le Maghreb;

– l'Afrique au Sud du Sahara et Madagascar;

– l'Europe, autour de la France, avec la Belgique et la Suisse francophones

et nous ne voulons pas oublier Haïti et le Liban (79 établissements); l'île Maurice et Phnom Penh, au Kampuchéa, viennent de nous rejoindre.

La Conférence s'est donné ce jour là trois grandes options :

– la diffusion de l'information scientifique, technique et aussi pédagogique avec le développement des moyens;

– le développement de la recherche universitaire et sa coordination;

– la formation des hommes à tous les niveaux.

Elle a défini ce jour-là un esprit à son action, esprit de service, de multilatéralité et de liberté. En fait avec mes collègues, mes amis, notre seul mérite est d'avoir su saisir deux grandes chances.

La première chance, fut la profonde spécificité de la Médecine dans l'Université. La Médecine est profondément universitaire dans le cadre d'une référence permanente à la recherche. Mais dans l'Université, elle est aussi profondément spécifique.

Sa spécificité c'est sa mission professionnelle, c'est le malade, l'hôpital, le CHU, c'est le plein temps avec sa triple mission d'enseignement, de recherche et de soins. Cette spécificité a permis dans chacun de nos établissements, l'émergence d'une véritable communauté, communauté hospitalo-universitaire où enseignants et étudiants vivent ensemble plusieurs années, toute l'année, à plein temps et nuit et jour pourrait-on dire auprès des malades. Les autres grandes disciplines ne possèdent sans doute pas tout à fait cette chance.

Nous considérons aussi maintenant en fait que cette communauté hospitalo-universitaire doit être dépassée, qu'elle doit savoir s'ouvrir vers une Communauté médicale régionale «sans murs» rassemblant toute la profession, tous les médecins où qu'ils exercent et quel que soit leur mode d'exercice car la mission de nos établissements est sans doute de formation initiale mais aussi, certes, de formation permanente. Toute médecine, si elle se veut de qualité et c'est celle que nous voulons, ne peut être qu'universitaire, ne peut être que d'essence universitaire. Voilà les établissements, les communautés que notre conférence veut rassembler.

La deuxième chance fut sans doute l'existence en Afrique de ces fameuses Journées médicales annuelles, carrefours scientifiques de haut niveau certes, mais aussi et surtout véritables carrefours de rencontre des hommes. Notre coopération est née de ces rencontres, de la confrontation de nos problèmes. Elle s'est appuyée sur l'estime et l'amitié car tout, au fond, est un problème d'hommes. Nous avons pu nous définir un dénominateur commun, une préoccupation essentielle commune, la formation des hommes, mais attention, non pas de n'importe quels hommes ayant tous le même profil, de n'importe quels médecins, mais de médecins aptes à apporter à la collectivité, à chacune de nos collectivités avec ses spécificités propres, le développement scientifique et technique qu'elle est en droit d'attendre tout en respectant le génie socio-culturel de sa population.

La coopération médicale ne peut être qu'adaptation et complémentarité. La nécessité d'un réseau de coopération médicale universitaire nous est apparue peu à peu vers la fin des années 70, à Dakar en décembre 1978, à Libreville en décembre 1979 et la Conférence fut réellement structurée à Abidjan, donc en janvier 1981. Depuis cette date elle se réunit en formation plénière tous les ans en janvier dans le cadre des Journées médicales d'Afrique. Ce fut en janvier dernier à Libreville. Un Bureau permanent à représentation géographique anime notre Conférence et se réunit tous les ans en juin à Paris. Il s'est aussi réuni à Québec et, en juin prochain, il se réunira à Tunis.

La Conférence a trois vice-présidents :

- après le doyen Iba Diop Mar de Dakar, c'est maintenant le doyen Antoine Yangni-Angate d'Abidjan pour l'Afrique,
- le doyen Taieb Chkili pour le Maghreb,
- après le doyen Jean Rochon de Montréal, c'est maintenant le doyen Gilles Pigeon de Sherbrooke pour le Québec.

La Conférence plénière définit les grandes orientations. Le Bureau permanent précise dans ce cadre les opérations à conduire avec les modalités pratiques de leur réalisation.

La Conférence n'est pas fermée. Elle reste très ouverte sur les organismes qui poursuivent les mêmes objectifs qu'elle. Elle souhaite dans ce cadre tous les rapprochements, notamment avec les instituts de médecine tropicale.

Objectifs

Si notre objectif premier est la formation des hommes, notre action est articulée autour de trois priorités.

Diffusion de l'information scientifique

La première, la diffusion de l'information scientifique, technique et pédagogique avec le développement des moyens, nous occupe beaucoup. Dans ce cadre nous conduisons un certain nombre d'opérations concrètes, de terrain. L'opération Bibliothèques constitue l'opération phare de la Conférence.

En 1978, grâce au ministère français de la Coopération, chacun des établissements d'Afrique au Sud du Sahara a été doté d'une bibliothèque minimale avec :

- un fonds de manuels niveau étudiant;
- un fonds d'ouvrages de référence niveau enseignants;
- la collection complète de l'Encyclopédie Médico-Chirurgicale;
- un abonnement à une vingtaine de revues essentielles.

Le suivi de cette opération a pu apporter, tous les ans, des manuels et ouvrages nouveaux et le renouvellement des abonnements. Mais les établissements en devenant plus performants sont devenus, c'est naturel, plus exigeants. De nouveaux établissements sont aussi apparus. Et les crédits de notre ministère n'étaient pas indéfiniment extensibles.

En 1984, avec le Syndicat national de la presse médicale (SNPM) et l'Association pour la promotion de la presse médicale d'expression française (l'APPMF), nous avons demandé aux éditeurs de nous offrir gracieusement les abonnements à leur revues essentielles et les services de presse de leurs principaux ouvrages en édition et réédition. Tous ont accepté.

Nous rassemblons l'ensemble de ce matériel à la bibliothèque universitaire de la faculté de médecine Xavier-Bichat et, tous les deux à trois mois, nous faisons un envoi en direction de chacun des établissements avec actuellement :

- des abonnements à près de cent revues essentielles;
- donc les ouvrages essentiels aussi en service de presse;
- les comptes rendus des colloques de l'INSERM et du CNRS;
- les compte rendus des Congrès des Sociétés médicales;
- les monographies et collections de diapositives produites par l'industrie pharmaceutique;
- les numéros manquants aux collections de revues, numéros fournis par les bibliothèques des CHU et les éditeurs.

Ces dotations gracieuses nous ont permis de reporter l'aide de notre ministère sur :

- les abonnements aux banques de données, Index Medicus et Pascal Sigma du CNRS;
- sur les ouvrages indispensables que les éditeurs ne peuvent nous offrir et les manuels à mettre en nombre à la disposition des étudiants.

Il est certain que cette opération a concerné en priorité jusqu'ici les bibliothèques des Etablissements d'Afrique au sud du Sahara, Madagascar, Haïti et le Liban. Le Bureau permanent a souhaité il y a quelques jours qu'elle concerne aussi pleinement, et sur un mode spécifique, les Etablissements des trois pays du Maghreb et nous allons nous y employer.

L'opération Bibliographie et accès aux banques de données a conduit la Conférence :

- à structurer une cellule de bibliographie qui interroge les terminaux de nos bibliothèques à partir de mots clefs, fournit dans un premier temps listes de références et tirés à part essentiels pour compléter ensuite éventuellement sur demande;

- à encourager l'APPMF à réaliser Medexpres, revue et bibliographie mensuelle des sommaires des principales revues médicales de langue française, sorte de *current contents* en langue française;

- à encourager la réalisation par le Département Santé et Développement de l'université de Bordeaux-II d'un Thésindex Afrique facilement accessible.

Surtout peut-être dans le cadre de cette opération, la Conférence a entrepris, avec l'AUPELF et l'ACCT, la formation et le perfectionnement des bibliothécaires. Leur formation reste en effet au départ générale et ils réclament une formation spécifique médicale.

Un premier séminaire de formation spécifique et d'approche des nouvelles techniques de bibliographie a rassemblé durant une semaine à Bamako en juin 1986 les bibliothécaires des établissements d'Afrique de l'Ouest. Un Séminaire vient de rassembler à l'Ecole de l'ACCT à Bordeaux, durant deux semaines, les bibliothécaires de tous les Etablissements d'Afrique au sud du Sahara d'expression française.

Le Bureau permanent a souhaité pour 1988 au printemps un séminaire à l'intention des bibliothécaires des Etablissements du Maghreb et en automne un deuxième Séminaire pour l'ensemble des bibliothécaires d'Afrique. 1988 ! car les défis de la bibliographie par satellites sont très proches.

Trois pays d'Afrique sont actuellement reliés au réseau Transpac, Côte-d'Ivoire, Gabon et Cameroun. Bientôt le Sénégal. Donc parallèlement un premier Séminaire de formation très pratique des utilisateurs à l'interrogation des banques de données scientifiques internationales a pu être organisé il y a quelques semaines à l'Université nationale de Côte-d'Ivoire à Abidjan, le noyau dur de ce Séminaire restant la Médecine, Séminaire organisé conjointement par l'UNESCO et l'AUPELF en présence d'observateurs de Libreville, Dakar et Yaoundé. Ce séminaire a pu aussi jeter les toutes premières bases d'une banque de données scientifiques nationale.

D'autres Séminaires suivront bien sûr, à Dakar, Libreville et Yaoundé d'abord.

Toujours dans le cadre de notre première option et au plan pédagogique maintenant :

- la Revue d'Education médicale, revue de pédagogie de haut niveau, la seule d'ailleurs en langue française est devenue l'organe de la Conférence;

- la Conférence a fait porter ses efforts sur les aides pédagogiques et bien sûr sur l'audiovisuel.

Depuis 1982, des Journées annuelles universitaires francophones de Pédagogie médicale présentent les nouvelles approches pédagogiques, les productions audiovisuelles des établissements, les développements des supports technologiques. Les Journées 1987 viennent d'avoir lieu à Bordeaux. Elles auront lieu en 1988 à Tunis et en 1989 à Bamako.

Mais la Conférence a souhaité éviter les dérapages vers des technologies trop sophistiquées et au bout du compte inutilisables. Elle a souhaité le développement d'un audiovisuel simple et efficace, de terrain et, dans le cadre de cette politique, elle a structuré un groupe de travail technique qui a reçu pour mission d'étudier les méthodes et les technologies proposées et d'aider au choix de celles qui s'avèrent efficaces et abordables par tous.

C'est ainsi que notre choix a porté sur les «diaposons» ou séries de diapositives sonorisées et aussi, très simplement, sur les diapositives commentées. Mais nous y revenons dans un instant. Ici le Bureau permanent se préoccupe aujourd'hui du perfectionnement des techniciens, notamment de photographie. Bien sûr nous n'oublions pas les autres méthodes, les autres supports plus sophistiqués, l'enseignement assisté par ordinateur notamment, mais nous voulons rester pleinement efficaces dans l'immédiat.

Toujours dans le registre de l'action pédagogique, nous voulons aussi citer :

– la mise en place dans le cadre d'ateliers d'auto-enseignement, de mannequins de séméiologie pratique pour ces gestes difficiles à imposer en série aux malades, gestes que sont tous les touchers et les palpers. Nous voulons enfin citer :

– le nécessaire développement des photocopiés par la diffusion à l'intention des enseignants des meilleurs photocopiés existants dans le réseau, développement qui, avec les manuels en nombre suffisant, doit permettre la nécessaire mutation de l'enseignement théorique.

Développement de la recherche

La deuxième option de la conférence c'est le développement de la recherche. Nous considérons ici que notre mission doit d'abord être d'information et de coordination des actions de recherche dans nos universités médicales :

– coordination au niveau des grands organismes dont les appels d'offres apparaissent actuellement très divers;

– coordination au niveau des groupes de recherche sur le terrain.

Nous avons pu jusqu'ici aider des établissements à entrer dans les réseaux Nord-Sud de l'INSERM. Nous voulons les aider à entrer dans le projet CAMPUS et dans les programmes intégrés de la DCRI.

L'OMS s'est offerte pour nous aider dans cette mission d'information et de coordination.

Nous considérons que notre rôle est d'abord d'approcher un cadre conceptuel de ce que devrait être la recherche médicale universitaire en Afrique, ce que nous venons de faire, avec l'aide de l'OMS, lors de la dernière réunion du Bureau permanent, puis d'aider les établissements à structurer leurs projets, à diriger leurs demandes et à défendre leurs dossiers lorsqu'ils sont de qualité.

Formation des hommes

La troisième option, c'est la formation des hommes à tous les niveaux et des futurs spécialistes et futurs formateurs d'abord.

Ici nous voulons nous féliciter de ce que notre réflexion a totalement été prise en compte dans les textes qui ont installé la réforme du 3^e cycle français des Etudes médicales pour ce qui concerne les étudiants étrangers, avec les DIS et le concours d'internat; c'est en fin de compte considérable. Nous sommes très reconnaissants à nos trois ministères de tutelle de nous avoir écoutés et entendus.

Mais notre rôle ne s'arrête pas là, il s'étend sur le terrain au niveau de la réalisation pratique. Là, la Conférence constitue un réseau précieux d'accueil et d'échanges.

De nombreux établissements d'Afrique au sud du Sahara installent des troisièmes cycles spécifiques. Ils souhaitent que leurs étudiants reçoivent chez eux, dans leur environnement, de leurs enseignants, formation de base et formation scientifique, puis qu'ils

ailent se perfectionner, acquérir certaines techniques à l'étranger. Cela est valable aussi pour les pays du Maghreb. C'est valable pour nous. C'est valable pour tous.

La Conférence constitue une bourse d'échanges assez exceptionnelle dans le cadre de la multilatéralité où la coopération Nord-Sud et la coopération Sud-Sud apparaissent non plus en concurrence, mais vraiment complémentaires. La Conférence se veut aussi très attentive au perfectionnement des enseignants.

Deux exemples rapides de cette préoccupation.

L'opération formation des enseignants à la méthode des diaposons a permis :

- dans une première phase, de tester la rémanence des diaposons sur des étudiants africains français et québécois,
- dans une deuxième phase, d'organiser des sessions de formation à la méthode avec un enseignant par établissement, à charge pour lui d'aider à la diffusion de la méthode dans son Etablissement;
- dans une troisième phase, intrafacultaire, d'organiser une session de formation dans chacun des Etablissements.

Nous sommes dans cette phase et des Séminaires ont déjà eu lieu à Abidjan, Conakry, Bangui, Madagascar et Rabat. Cette phase aura couvert l'ensemble des établissements fin 1989 et nous réfléchissons à une quatrième et dernière phase, phase de structuration d'une médiathèque de production et d'échange des programmes audiovisuels réalisés par les établissements.

Cette opération diaposons est aussi l'une de nos opérations phares, qui apparaît comme une Opération conjointe Conférence - AUPELF - ACCT.

Une précision d'importance s'inscrit dans notre politique. Il ne suffit pas, bien sûr, de former des enseignants à une méthode pédagogique, mais il faut aussi savoir mettre à leur disposition les moyens indispensables pour l'application de cette méthode et grâce à l'AUPELF et à l'ACCT, dans le cadre de cette Opération conjointe, tous les Etablissements d'Afrique au sud du Sahara et Madagascar possèdent aujourd'hui un équipement audiovisuel minimum que l'enseignant premier formé a reçu en charge.

Nous réfléchissons actuellement à l'organisation en 1988 en Afrique de sessions de perfectionnement des enseignants dans un certain nombre de créneaux :

- rédaction médicale;
- décision médicale;
- expression orale;
- méthodologie de la recherche...

Et nous ne voulons pas clore ce chapitre de la formation des enseignants, sans souligner que la Conférence est très attentive à l'action du CAMES et qu'elle se veut avec la Conférence des Doyens d'Afrique noire francophone dirigée par le Doyen A. Yangni-Angate, l'une des pierres angulaires des Concours d'Agrégation du CAMES dont elle se plaît à souligner la rigueur et le haut niveau.

Remerciements

La Conférence n'est pas riche d'argent, elle est riche de la reconnaissance et de l'aide :

- de ministères de tutelle des pays membres, au premier rang desquels le ministère français de la Coopération, le ministère français de l'Education nationale avec la DCRI;
- des grands Organismes de Coopération, l'OMS, l'AUPELF, l'ACCT, le Centre international de l'Enfance, l'UNESCO, l'Institut des Sciences de la Santé;
- des grands organismes de recherche, l'INSERM surtout;

– des organismes aussi qu'elle a aidés à prendre conscience de leur possible mission de coopération, notamment le Syndicat national de la presse médicale et l'APPMF.

La Conférence est riche de ses hommes et, qu'ils nous pardonnent, nous n'aurions pas pu les nommer tous. Elle est riche de ses hommes et de leur estime, de leur amitié réciproques.

Il ne vous a pas échappé que nous étions tout particulièrement reconnaissants au ministère français de la coopération et à la DCRI, du ministère français de l'Education nationale, et tout particulièrement reconnaissants à l'AUPELF et à l'ACCT.

Il ne vous a pas échappé que l'objectif premier de notre Conférence est la formation des hommes, des médecins dans les trois dimensions de la Médecine :

– dimension scientifique et technique, dimension essentielle sans doute qui apporte la compétence;

– dimension individuelle, personnelle, humaine, non moins essentielle, qui apporte l'échange, le dialogue, l'humanisme;

– la dimension collective des médecins aptes à assumer ce pouvoir médical que nous croyons indispensable, mais à condition qu'il soit ouvert, basé sur le dialogue, sur la diffusion de l'information et non sur sa rétention, sur la liberté des choix offerte aux malades et à sa famille, pouvoir médical mérité et non proclamé, formation des médecins aptes à faire face à cet avenir réductionniste mais aussi nécessairement globalisant de la Médecine, avenir de la science en général qu'évoquait hier M. Poly, des médecins aptes à appréhender les grands enjeux de la médecine de demain.

Nous voulons aussi souligner ici que la Conférence se veut très attentive à l'OMS et à ses directives.

La très récente réunion du Bureau permanent a réfléchi avec un représentant de l'OMS-Genève et le Directeur général de la Santé sur le «Rôle des Universités dans les stratégies de la Santé pour Tous». Notre réflexion n'est pas nouvelle sur ce thème mais, grâce à nos invités, nous avons avancé et nous apporterons notre réflexion aux Journées médicales de Dakar en janvier prochain dans le cadre du thème retenu : «La santé pour tous».

Le Bureau permanent a aussi décidé que l'OMS serait un invité permanent de ses réunions et de celles de la Conférence.

Conclusion

Toute l'action de la Conférence, cette action que nous avons voulu ébaucher devant vous, son esprit de service, de multilatéralité et de liberté s'inscrivent, est-il nécessaire de le souligner, dans le grand combat actuel de la Francophonie, que, comme le proclamait il y a quelques années le Président Abdou Diouf, nous ne voulons pas une mais multiple et globale, et que nous voulons aussi non pas repliée sur elle-même mais ouverte sur les autres mondes dont l'expression est différente.

